



**SPIP : il est temps de relever la tête.
Le 9 octobre 2025,
mobilisons-nous pour nos missions, nos moyens, notre métier**

Il est des périodes de l'histoire dont on ne perçoit pas immédiatement les moments charnières. C'est avec le recul que l'on réalise qu'un basculement s'est opéré.

Il y a près de 44 ans, un tournant majeur pour la justice se produisait. Le 9 octobre 1981, la France, en abolissant la peine de mort, choisissait la voie de la dignité humaine contre la vengeance, de la réhabilitation contre l'élimination. Cette date historique consacrait l'idée que même face aux crimes les plus graves, la justice se doit d'incarner des valeurs qui transcendent.

Plus de quarante ans après cette avancée majeure, assistons-nous à un retour en arrière ?

Cela fait maintenant trois ans que les SPIP font face à une crise sans précédent. Pas de recrutement. Des effectifs en berne. Des postes vacants partout : **plus de 1200 agents manquent à l'appel**. En janvier 2024, **924 postes étaient déjà non pourvus**. Aujourd'hui, la situation est devenue tout simplement intenable.

Nos budgets d'insertion sont siphonnés au profit de la détention. Nos missions sont de plus en plus déléguées à l'associatif concurrentiel. **Le SPIP est fragilisé, dépossédé de son cœur de métier alors même que la population pénale explose.**

Au 1^{er} juin 2025, près de **85000 personnes sont entassées dans des établissements pénitentiaires** surpeuplés, vétustes, insalubres alors même que les études et les statistiques ne démontrent aucune augmentation générale de la délinquance. Parallèlement, le nombre de personnes placées sous main de justice – en établissement mais aussi faisant l'objet d'une mesure de milieu ouvert - est également en augmentation constante. C'est ainsi plus de 177 000 personnes qui sont suivies en milieu ouvert en juin 2024.

Baisse des budgets, hausse exponentielle des publics confiés, nos services sont structurellement placés en difficultés.

Pourtant, le garde des Sceaux s'obstine dans une politique absurde d'augmentation du parc pénitentiaire (modulaires, location de cellules en Europe, réhabilitation d'EHPAD !) dont l'inefficacité éclate au grand jour depuis des années. Plus grave encore : **chaque nouvelle place alimente l'illusion que l'emprisonnement constitue une réponse universelle et efficace.**

Plutôt que d'engager une réflexion systémique sur les racines de cette surpopulation pénale, le garde des Sceaux s'interdit même, en dépit de l'urgence criante, d'envisager l'instauration d'un mécanisme de régulation carcérale pourtant préconisé par de nombreux acteurs judiciaires et institutionnels (CESE, dernier rapport de l'IGJ sur l'exécution des peines...)

Les fondements mêmes de la justice sont attaqués de manière répétée et délibérée. Le garde des Sceaux a oublié qu'il était le garant d'une institution avant d'être une personnalité politique et multiplie les déclarations populistes : réhabilitation des QHS pourtant supprimés dans les années 80 en raison de leur régime assimilable à de la torture blanche, stigmatisation des plus précaires et des étrangers, volonté de faire contribuer les détenus à leurs frais d'incarcération, diffusion de l'idée selon laquelle une peine exécutée ne peut l'être que par l'enfermement, remise en cause publique de l'État de droit, suppression du sursis, instauration de peines minimales...

Et c'est aussi notre rôle, à nous agents du SPIP, qui est remis en cause.

Renoncer à nos missions de service public d'accompagnement et de réinsertion, renier nos valeurs, notre engagement, pour n'être plus que des outils au service d'une politique de contrôle et de pénitence, aux conséquences désastreuses pour les personnes accompagnées comme pour les agents : création d'une police pénitentiaire y compris dans les SPIP, demande de fichage des détenus étrangers pour leur appliquer un régime d'exécution de la peine dérogatoire et qui fait fi de l'indépendance de l'autorité judiciaire...

En somme, de devenir des exécutants, de faire du contrôle, d'appliquer sans discuter.

Toutes ces idées constituent une **rupture sans précédent du contrat social**. Il est bien caricatural d'opposer les « mauvais pauvres » aux « honnêtes gens ».

L'administration pénitentiaire, loin de défendre les principes humanistes qui devraient la fonder, se montre prompte à obéir, voire à anticiper, des injonctions indignes voire illégales.

Cette dérive affaiblit durablement notre système judiciaire, disloque le sens de nos métiers et précipite l'institution dans une impasse dangereuse.

Les personnels des SPIP accompagnent quotidiennement des personnes en quête de réinsertion et de désistance. Les personnels des SPIP savent que la justice ne peut se résumer au châtement. **Les sociétés progressent quand elles choisissent la voie de la réhabilitation et de la solidarité plutôt que celles de l'opposition, de la division, de la vengeance.**

Il est de notre responsabilité collective de dire non.

Non, à la destruction méthodique de nos missions.

Non, à la soumission servile aux logiques sécuritaires.

Non, à la perte de sens de nos métiers.

Non, au reniement de l'héritage humaniste de notre justice.

Les SPIP ont porté leur détermination lors des mobilisations du 6 mai et du 17 juin derniers. Ces journées ont démontré notre attachement aux valeurs fondamentales de la justice.

Aujourd'hui, le mouvement doit s'amplifier.

L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels des SPIP à se mobiliser massivement pour défendre une justice digne des valeurs qui fondent une société.

L'intersyndicale réclame :

- un plan de recrutements pluriannuel dans tous les corps, et un vrai financement des missions d'insertion ;
- un moratoire sur l'ouverture du second QLCO, en l'attente d'une étude pluridisciplinaire (médecins, sociologues, magistrats, avocats, personnels pénitentiaires...) sur les effets des conditions de détention des personnes écrouées au QLCO de Vendin le Vieil et sur les conséquences sur les conditions de travail des personnels ;
- l'abandon du projet de création d'un corps d'officiers de probation
- l'abandon de la réforme pénale telle qu'envisagée (peines minimales, suppression du sursis...) mais une réflexion autour de la création d'une peine autonome de probation, décorrélée de l'emprisonnement et dont le contenu serait à la main du SPIP et du JAP et autour d'une déflation pénale globale ;
- en l'attente et au vu de l'urgence, déclaration publique de l'instauration d'un mécanisme contraignant de régulation carcérale.

La mobilisation est l'un des derniers remparts face à la dérive. Comme en 1981, montrons que l'humanisme peut triompher de la régression. Il est encore temps d'agir.

Rendez-vous à Paris, le 9 octobre prochain.